

Actualité des cessions de droits sociaux et garanties de passif

Regards croisés des professeurs et praticiens sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux des cessions de droits sociaux et GAP

PUBLIC

Directeurs et Responsables juridiques – Juristes – Avocats – Notaires – Toute personne souhaitant bénéficier d'une actualisation complète en droit des contrats

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en Droit des sociétés

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Regards croisés sur l'actualité juridique et fiscale des cessions de droits sociaux et GAP par des Praticiens, Avocats et Professeurs de droit

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Code
701297

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 090 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Dresser un panorama complet de l'actualité jurisprudentielle et législative des cessions de droits sociaux et des garanties de passif
- Faire le point sur la fiscalité applicable
- Examiner les problématiques majeures du Management Package
- Expliquer les modes d'évaluation des droits sociaux
- Déterminer les incidences opérationnelles et adapter sa pratique

Programme de la formation

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Début de la journée

Actualité des cessions de droits sociaux : aspects juridiques

- Audit préalable et formation du contrat de cession
- Data rooms
- Intermédiaires
- Vices du consentement, régularisation et autres effets

Evaluation des parts/ actions et détermination du prix

Réalisation de la cession

- Clauses encadrant la cession
- Différents actes
- Procédure

10h15 – 10h30 : Pause

Management Package

- Panorama des pratiques et des outils utilisés ; une palette théorique large, une pratique plus restrictive (ADP Hurdle / Ratchet, sweet equity, AGADP)

- Exigence fiscale d'une « prise de risque actionnariale » : les bonnes pratiques
- Détermination de la juste valeur des instruments de package : état des lieux
- Contentieux en cas de départ/éviction d'un Manager avant la période de liquidité (par exemple, rachat par les autres actionnaires dans des conditions préétablies)

12h00 – 14h00 : Déjeuner

Fiscalité des cessions de droits sociaux: règles applicables et actualité jurisprudentielle

- Droits d'enregistrement
- PV de cessions réalisées par les particuliers
- PV de cessions réalisées par les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés

Les garanties de passif : état du droit et techniques rédactionnelles

- Actualité jurisprudentielle des garanties de passif
- Cohabitation des garanties légales et conventionnelles
- Aménagement conventionnel de la garantie
- Choix des garants , bénéficiaire
- Transmission de la garantie
- Assiette de la garantie
- Typologie des déclarations
- Modalités de la garantie

16h00 – 16h15 : Pause

Les aspects financiers et comptables de la valorisation des droits sociaux

- Évaluation des droits sociaux
- Cerner les approches des financiers et comptables sur l'évaluation, méthodes et significations
- Facteurs de l'évaluation : regard critique
- Prise en considération des éléments de contexte de l'évaluation
- Détermination du prix
- Clauses de fixation du prix
- L'oeil du praticien : l'anticipation
- Difficultés d'application

17h30 : Clôture de la journée

Parmi nos formateurs

...



Jean-Jacques Julian

Commissaire aux comptes et Expert-comptable, membre de la Commission des Etudes Comptables de la CNCC, élu au Conseil régional de la CRCC de Paris, membre de la Commission "Juridique", de la Commission "Formation", contrôleur LBC-FT au sein du Comité LAB du CNOEC et contrôleur qualité au niveau national pour la CNCC.



Grégory Mouy

Avocat associé, Cabinet EPIGRAPHE Avocats, Docteur en droit privé à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)



Jean-Philippe Bidegainberry

Chargé d'enseignement à l'ESSEC et à l'Université de Paris X Nanterre, il est titulaire du Magistère de droit des activités économiques et du DESS de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris I. Ancien secrétaire de la conférence et membre du Conseil de l'Ordre du Barreau des Hauts de Seine depuis 2005, il anime des conférences en matière de fiscalité directe et des formations sur les questions complexes de l'intégration fiscale.



Bruno Dondero

Agrégé des Facultés de droit - Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris I), Avocat associé cabinet CMS - Francis Lefebvre



Jean-Louis Medus

Jean-Louis Médus, Professeur Agrégé des Universités et Associé fondateur du cabinet Advise - bi-graduate MBA Wharton school et MSTCF.